

Compte rendu de la réunion d'EAP du mardi 12 mars 2024 à la maison paroissiale de St Lazare

1 - Évaluation du vécu depuis septembre 2023

• **Dimanche de rentrée** : pour la rentrée prochaine, et pour éviter le week-end des Journées du Patrimoine, il est judicieux de choisir le dimanche 15 septembre 2024.

• **Dimanche en famille** : l'organisation précise est à envoyer à Claudette (qui fait quoi ? réservation particulière de places...). **Ne pas oublier que c'est l'ensemble RMOuest qui se rassemble ce jour là**, il serait donc souhaitable de mettre en place une équipe inter-paroissiale avec un coordinateur pour gérer l'organisation.

• **Catéchèses de l'Avent** : faible participation mais de nombreuses réécoutes des enregistrements mis sur le site rmouest.fr. Il y avait également concurrence avec d'autres évènements.

• **Sacrement des malades** : 21 personnes y ont participé le 9 mars 2024. Il faudra proposer le sacrement en dehors des vacances scolaires, 2 fois dans l'année, avec possibilité de l'associer avec le sacrement de réconciliation.

• **Veillée de la Miséricorde** à St Jean-d'Assé : une trentaine de personnes étaient présentes. La lecture de l'évangile entrecoupée de textes de Charles de Foucault a été appréciée. Pourquoi ne pas prévoir ce moment un samedi matin ?

• **Réunions des acteurs de l'ensemble paroissial** : réunions appréciées pour chaque service ; est-il possible d'envisager une réunion entre les acteurs des différents services qui ne se connaissent pas toujours ?

• **EAP RMOuest** : à poursuivre sous cette forme actuelle.

• **Fil rouge spirituel de l'année pastorale 2023-2024 : la bénédiction** : tous les paroissiens savaient-ils qu'il y avait un fil rouge ?

2 - Fil rouge spirituel 2024-2025

Pour préparer le Jubilé 2025 voulu par le pape (Pèlerins de l'espérance), le père Vincent propose « La Prière » comme fil rouge pour l'année pastorale 2024/2025 :

-Découvrir différentes formes de la prière selon les différentes familles spirituelles.

-Apprendre à prier seul, à 2, à plusieurs.

-Rappel : en 2025, nous fêtons le 1700^{ème} anniversaire du Concile de Nicée !

3- Temps forts inter-paroissiaux proposés

- **Le parcours « Écoute la voix du Seigneur »** devient le livret-guide des équipes Quo Vadis qui sont invitées à poursuivre leurs rencontres régulières.

- **Barbecue paroissial** : il est fixé au vendredi 28 juin avec messe unique rue Ducré. Le Père Vincent propose de faire témoigner de ce qui est vécu dans le milieu associatif non paroissial.

- **Rentrée de septembre 2024** :

Dimanche 1^{er} septembre : célébration festive à Notre-Dame-du-Chêne mais sans journée diocésaine associée.

Dimanche 15 septembre : messe de rentrée à 10h30 à St Liboire pour les 3 ensembles paroissiaux, bénédiction des cartables, repas à St Liboire.

21-22 septembre : journées du patrimoine. Le dimanche après-midi, à l'église St Georges, Elisabeth Wilson (orgue) sera accompagnée d'une jeune trompettiste.

- **Pèlerinage** pour les 3 ensembles paroissiaux : date envisagée 26 ou 27 avril 2025 (à confirmer).

4- Répartition des messes dominicales 2024-2025

Chacun est invité à y réfléchir en vue de la prochaine réunion de mai. Il faut anticiper l'avenir et prévoir 6 messes dominicales, assurées par 3 prêtres.

5- Évolution de l'immobilier

- Salle paroissiale derrière l'église St Lazare : le cabaret voisin « Le Pâtis » souhaiterait l'utiliser pour ses répétitions dans la semaine. Une rencontre avec le responsable est prévue le mardi 09 avril.

- Terrain scout de St Georges, rue de Sablé : le jardin entretenu par Michel Robidou est repris par les paroissiens. Le projet de construction de logements (pour une population mixte handicapés/valides) envisagé par l'association « Les Maisonnées de Noë » sur le terrain de St Georges est en cours de discussion.

- Travaux à l'église St Liboire : il semble urgent de revoir l'audit réalisé en 2018 avant d'envisager les travaux indispensables.

- Presbytère Notre-Dame-du-Pré : la situation est stabilisée pour les 5 prochains années.

7 - Horaires des messes de l'été.

Les mêmes dispositions que l'an passé sont prises pour la célébration des messes et offices en juillet et en août.

En semaine, durant les deux mois :

lundi : pas de messe dans l'ensemble paroissial

mardi : messe à 18h30 à St Lazare

mercredi : messe à 8h30 à Notre-Dame-du-Pré

jeudi : messe à 18h30 à Chaufour Notre-Dame

vendredi : messe à 18h30 à St Pavin

samedi : messe à 8h30 à Notre-Dame-du-Pré

pour les messes dans les EHPAD et lieux de santé, les informations suivront.

Le dimanche en juillet, messe anticipée (samedi soir) à 18h30 à Rouillon, messe à 9h30 à St Pavin, messe à 11h à St Liboire, messe à 19h à Notre-Dame-du-Pré.

En août, messe anticipée (samedi soir) à La Chapelle St Aubin, messe à 11h à Notre-Dame-du-Pré, messe à 19h à Notre-Dame-du-Pré.

Les laudes seront célébrées du mardi au samedi à 8h à Notre-Dame-du-Pré et les vêpres célébrées après la messe à St Lazare et St Pavin. La permanence de confession demeure le samedi de 9h à 10h à Notre-Dame-du-Pré. »

6 – Synode de la synodalité

Les membres de l'EAP sont invités à répondre individuellement au questionnaire proposé par le diocèse et à envoyer sa fiche au père Vincent qui fera remonter au diocèse.